

69.2 milliards. Il y a deux rajustements à effectuer pour concilier le total des budgets de dépenses au total de 67.6 milliards des dépenses prévues. D'abord, il faut retrancher du montant budgétaire global la somme des remboursements d'emprunts de l'année précédente qui ne sont pas compensés par de nouveaux emprunts. Ces remboursements s'élèvent actuellement au montant estimatif de \$544 millions.

Ensuite, il conviendra de faire un rajustement pour la péremption des autorisations de dépenses, étant donné que le gouvernement ne peut légalement dépenser plus d'argent que le Parlement n'en autorise, et qu'en fait, il en dépense toujours moins. Cette péremption est présentement estimée à \$1.064 milliards.

[Français]

Bref, monsieur le président, ce budget et le plan de dépenses du gouvernement auquel il se rattache montrent clairement que le gouvernement répond aux préoccupations des Canadiens dans de nombreux domaines. Le budget continue d'assurer l'indexation des paiements aux personnes âgées dans le but d'aider celles-ci à faire face à la hausse du coût de la vie. Il contient les fonds nécessaires pour honorer les engagements du gouvernement en ce qui concerne les besoins sociaux, l'expansion régionale, le logement, la création d'emplois et l'aide aux autochtones, et pour soutenir l'industrie agricole et les agriculteurs, aux prises avec l'évolution de la conjoncture économique.

Dans le *Plan de dépenses du gouvernement*, une somme totale de 2 milliards de dollars pour les trois prochaines années, jusqu'en 1983-1984, est destinée à promouvoir le développement économique dans l'Ouest canadien. De ce total, 350 millions de dollars sont prévus pour l'année 1981-1982; les prochains budgets supplémentaires contiendront des précisions sur l'affectation de ces fonds. Enfin le budget et le plan de dépenses du gouvernement contribueront dans une grande mesure à dissiper les inquiétudes des Canadiens en ce qui a trait à l'énergie. Le budget principal contient des dépenses d'environ 700 millions de dollars en vertu du Programme énergétique national. Les prochains budgets supplémentaires, monsieur le président, toucheront les autres aspects des activités ayant trait au Programme énergétique national.

● (1640)

[Traduction]

Permettez-moi, monsieur l'Orateur, d'aborder maintenant la question de la taille de la Fonction publique. Devant les pressions croissantes en vue d'accroître les années-personnes, les ministres du Conseil du Trésor ont voulu maintenir les augmentations globales en deçà de 1 p. 100. Or, je suis heureux de vous annoncer que nous avons atteint ces objectifs sans entraver pour autant la prestation efficace des services gouvernementaux au public. Les députés noteront que des augmentations considérables d'années-personnes ont été accordées à cette fin dans certains ministères. J'attirerais votre attention en particulier sur les augmentations au ministère des Pêches et Océans et au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Le budget principal de 1981-1982 prévoit 315,680 années-personnes autorisées; ce chiffre représente une augmentation de 3,085 années-personnes, soit moins de 1 p. 100 par rapport à l'an dernier—pourcentage correspondant à notre objectif. Cette légère augmentation survient après deux années consécu-

tives de réduction réelle du nombre d'année-personnes, et malgré ce faible accroissement, nous demeurons en deçà du niveau des années-personnes autorisées en 1975-1976.

Je ferai observer que de cette augmentation totale de 3,085 années-personnes autorisées, 1,373 sont nécessaires pour 1981-1982 seulement en raison du recensement de 1981. Si l'on ne tient pas compte de ces années-personnes, l'augmentation globale passe à 0.5 p. 100. Cet accroissement net de 0.5 p. 100 provient d'augmentations survenues dans certains secteurs de la Fonction publique fédérale et qui sont partiellement compensées ailleurs par des diminutions. L'augmentation est attribuable, en grande partie, aux programmes qui s'adressent directement au public et qui exigent un niveau de ressources correspondant à la demande de services. Pour maintenir ces services à un niveau acceptable, même après avoir réalisé des gains de productivité raisonnables, il faut évidemment accroître le nombre des préposés. Ainsi, au Revenu national, la charge de travail augmente avec le nombre croissant des déclarations. Et de même dans le cas de la Gendarmerie royale du Canada en raison de la multiplication des demandes provenant, en partie, des provinces et des municipalités qui passent des marchés avec le gouvernement fédéral pour obtenir des services de police correspondant à leurs besoins.

Je signale aussi à nouveau l'importante augmentation du besoin d'années-personnes qui se manifeste au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, où 470 années-personnes supplémentaires seront affectées à la phase initiale de la mise en œuvre du programme énergétique national annoncé dans le budget d'octobre dernier. Afin d'assurer l'exécution et le contrôle efficaces des programmes dotés de crédits considérables, il est nécessaire d'affecter des ressources humaines supplémentaires à ces initiatives d'envergure.

D'autre part, le ministère des Pêches et Océans bénéficiera d'un important supplément d'années-personnes pour rationaliser les activités dans les domaines de la gestion des zones de pêche et de la recherche océanographique, et pour assumer le travail auparavant exécuté à contrat dans le cadre du programme de mise en valeur des salmonidés.

Je tiens à souligner, monsieur l'Orateur, que le gouvernement actuel, contrairement au gouvernement antérieur, ne se propose pas d'effectuer des réductions arbitraires pour contenir la croissance de la Fonction publique. De telles réductions risqueraient de compromettre gravement le niveau et la qualité de service de certains programmes très importants, et ce n'est certes pas avec des mesures de ce genre qu'on peut assurer la gestion de la Fonction publique.

M. Baker (Nepean-Carleton): Je n'en doute pas.

M. Johnston: Le gouvernement entend plutôt faire un examen ordonné des programmes et réaliser des économies en éliminant le double emploi, en accroissant la productivité et en améliorant la gestion.

[Français]

En terminant, monsieur le président, j'aimerais faire quelques observations sur le nouveau document intitulé: le *Plan de dépenses du gouvernement*, et qui forme la Partie I du Budget des dépenses et que j'ai déposé aujourd'hui. J'ai déjà publié les propositions du gouvernement relatives à la réforme budgétaire. Ces changements ont été instaurés à la demande de mes collègues du Parlement et du public en général. Le *Plan de*